



# CEPICI NEWS

#1 Mai 2023

Le journal de l'investisseur



## CEPICI: UNE PLATEFORME E-ENTREPRISE PLUS ROBUSTE

*"Découvrez les résultats de l'enquête auprès des usagers pour l'optimisation de la procédure de création d'entreprise"*



## DES ATOUTS POUR UNE ÉCONOMIE ÉMERGENTE

La vision 2030 du Président de la République, son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA est la boussole des actions du Gouvernement ivoirien en termes d'ambitions pour une Côte d'Ivoire prospère, ayant un secteur privé développé et compétitif.

Le Gouvernement a, ainsi adopté des réformes en vue de faciliter les procédures d'acquisition, de gestion foncière, industrielle, et immobilière, nécessaires à l'attraction des investissements nationaux et internationaux, car, indispensables pour la création de richesses, d'emplois des jeunes, et la transformation structurelle de notre économie.

Le potentiel industriel dans les filières agricoles, soutenu par le lancement de plusieurs projets des chaînes de valeurs compétitives, sera un atout pour la modernisation de l'agriculture et le socle de l'émergence économique de notre pays à l'horizon 2030.

*S.E.M Patrcik ACHI*  
*Premier Ministre de Côte d'Ivoire*

### 02 ÉDITO / SOMMAIRE

---

### 04 ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS

---

### 06 FACILITATION À L'INVESTISSEMENT

---

### 09 SUIVI DES INVESTISSEMENTS

---

### 10 CLIMAT DES AFFAIRES

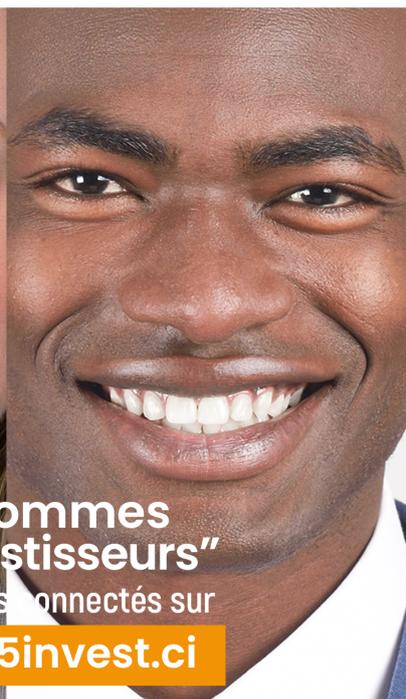
---

### 11 CHIFFRES CLÉS DU MOIS DE MAI

---

### 12 LE CEPICI Y ÉTAIT

---



“Nous sommes  
des investisseurs”

Nous sommes connectés sur

[www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)

**PORTAIL UNIQUE DES SERVICES  
À L'INVESTISSEUR EN CÔTE D'IVOIRE**

## UN CARREFOUR INCONTOURNABLE POUR VOS AFFAIRES.

Le nouveau portail **225invest Côte d'Ivoire** est une plateforme qui regroupe **tous les services administratifs** utiles à l'investisseur

De la simple information à l'ensemble des formalités à accomplir, tous ses services sont accessibles en ligne, partout dans le monde.

**225invest Côte d'Ivoire** est une innovation majeure qui redynamise l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire.

Désormais, vos démarches administratives deviennent simples, rapides et sécurisées.

Tous vos services administratifs en **1** clic



CENTRE  
D'APPEL

**9901**

+225 27 20 31 14 00

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 20H ET LES SAMEDIS DE 8H À 12H

RETROUVEZ-NOUS  
AUSSI SUR :



CEPICI\_Officiel



## INDUSTRIE DU TEXTILE ET DE L'HABILLEMENT : LA CÔTE D'IVOIRE S'INSPIRE DU MODÈLE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DU KENYA

Dans le cadre du développement de l'attraction des investissements dans l'industrie du textile en Côte d'Ivoire, le CEPICI a effectué une mission de benchmarking au Kenya, en vue de s'imprégner de l'expertise kenyane en terme de promotion des investissements.

En plus des visites effectuées auprès des entreprises du domaine du textile, la délégation ivoirienne a organisé des rencontres avec les institutions publiques en charge de la promotion des investissements à savoir:

- Le Secrétariat Principal en charge de l'industrie au Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'investissement,
- L'Agence kenyane de promotion des investissements, (KenInvest),
- L'Autorité nationale de gestion de zones économiques spéciales dédiées à l'export «EPZA ».

Rappelons que la promotion de l'industrie du textile fait partie des 7 grappes industrielles prioritaires issues du Plan National de Développement (PND) 2021-2025.



\*Source: observateur.info

## DES INVESTISSEURS AMERICAINS À L'AFFÛT DES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

Dans la dynamique de susciter des investissements de masse en Côte d'Ivoire, la Directrice Générale du CEPICI, Madame Solange Amichia s'est entretenue, le 11 mai 2023, avec une délégation d'hommes d'affaires américains, composée de la société JAF Global Logistics et de African Infrastructure Investment Partners (AIIP).



Intéressées par les opportunités offertes par la Côte d'Ivoire, ces entreprises, opérant respectivement dans les secteurs de l'agriculture et de la construction, étaient conduites par SEM Inza CAMARA, Délégué Général du Service de Promotion Economique de la Côte d'Ivoire (SPECI).

Au terme des échanges, l'entreprise JAF Global Logistics a exprimé sa volonté d'investir dans le secteur agricole, notamment, dans la culture de l'igname, du manioc, et de la noix de cajou.

Quant à l'African Infrastructure Investment Partners (AIIP), elle a fait part de son intention de construire plus de 11.000 logements sociaux.

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire a par conséquent promis (à la délégation), une assistance pour la réalisation de leurs projets d'investissement et un accompagnement dans la collaboration avec les administrations publiques impliquées dans la construction de logements sociaux, tel le Ministère de la Construction.



## OUVERTURE OFFICIELLE DU DESK ANGLO-SAXON DU CEPICI

Le CEPICI a ouvert un desk anglo-saxon afin de stimuler et faciliter les investissements des entreprises anglo-saxonnes, tout en initiant et développant des partenariats commerciaux avec les opérateurs économiques.

Le desk anglo-saxon est une plateforme de services mise à disposition des entreprises implantées dans cinq (5) pays (États-Unis, Royaume-Uni, Canada, Australie et Nouvelle Zélande).

La nouvelle équipe a donc été reçue, par la Direction Générale du CEPICI, le Comité de Direction et le personnel le jeudi 04 mai 2023.



## AGENDA

- **Foire internationale de la route de la soie Maritime:** Du 02 au 03 juin 2023
- **Africa CEO forum:** du 05 au 06 juin 2023
- **Atelier Pharma:** 07 juin 2023
- **SARA:** du 29 septembre au 8 octobre 2023

*Contactez le Desk Anglo-saxon au  
+225 27 20 30 68 57  
2e étage, Immeuble Memanou, Boulevard Clozel,  
Plateau, Abidjan*



## SUIVEZ TOUTES LES ACTIVITÉS DU CEPICI



cepici\_RCI
 CEPICI Officiel
 CEPICI Officiel
 www.cepici.ci
 9901



## AMÉLIORATION DES SERVICES DU GUICHET UNIQUE DES FORMALITÉS D'ENTREPRISE (GUFÉ)

### Une plateforme E-ENTREPRISE plus robuste

La création d'entreprise reste un sujet central dans la politique du Gouvernement ivoirien. Depuis quelques années, des actions ont été menées afin de faciliter la création d'entreprise en terre d'Eburnie.

C'est justement à ce titre, que le CEPICI s'est inscrit, dans une dynamique d'amélioration du service à la clientèle (*à travers la dématérialisation du processus de création d'entreprises en Côte d'Ivoire*), par le biais du Guichet Unique des Formalités d'Entreprises (GUFÉ).

En effet, cette administration a organisé un atelier portant sur l'optimisation de la création d'entreprise dans le cadre du renforcement de la procédure de création en ligne au cours du mois de mai.

Cet atelier organisé autour du thème «Optimisation de la création d'entreprise», et ouvert le mardi 09 mai 2023 au siège de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) à Abidjan-Plateau, a été l'occasion choisie par la Directrice Générale du CEPICI, Madame Solange Amichia, pour souligner le fait que cette procédure de dématérialisation, entamée depuis 2021, se poursuit et devrait être sous peu, complètement réalisée avec l'enregistrement des actes, le paiement en ligne, sans oublier la réforme de l'extention de l'identifiant unique (IDU) sur l'ensemble du territoire national, par une collaboration avec le ministère de la justice.

La Directrice Générale a par la suite mentionné quelques points en cours d'amélioration dans le processus de

dématérialisation, tels que:

- L'accompagnement des usagers concernant l'utilisation de l'application,
- L'amélioration de l'interopérabilité avec les applications métiers des administrations,
- Le renouvellement du parc informatique,
- La mise en place de matériels assurant la continuité des services en cas de rupture d'électricité et d'internet,
- Etc.

De plus, Madame Sandrine Tegnan, Directrice du Guichet Unique des Formalités d'Entreprises du CEPICI, a, au cours de cet atelier, présenté les résultats d'une enquête sur le processus de création d'entreprise en Côte d'Ivoire. Cette enquête axée sur l'optimisation de la création d'entreprise, met en exergue:

- Le taux de satisfaction des enquêtés,
- La liste des difficultés rencontrées,
- Les axes d'amélioration liés au processus de création.



**IDU**  
IDENTIFIANT  
UNIQUÉ

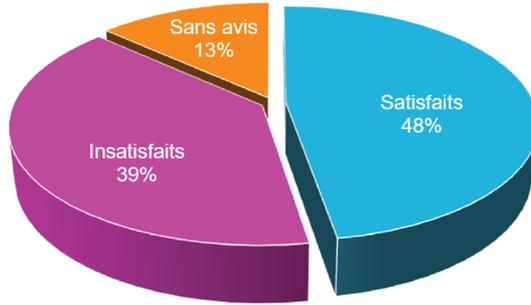
UN CODE UNIQUE POUR  
IDENTIFIER CHAQUE ENTREPRISE  
EN ACTIVITÉ EN CÔTE D'IVOIRE

Le certificat IDU devient obligatoire pour  
toutes vos formalités administratives et  
transactions professionnelles.

FAITES-VOTRE DEMANDE EN LIGNE >

# RESULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'OPTIMISATION DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

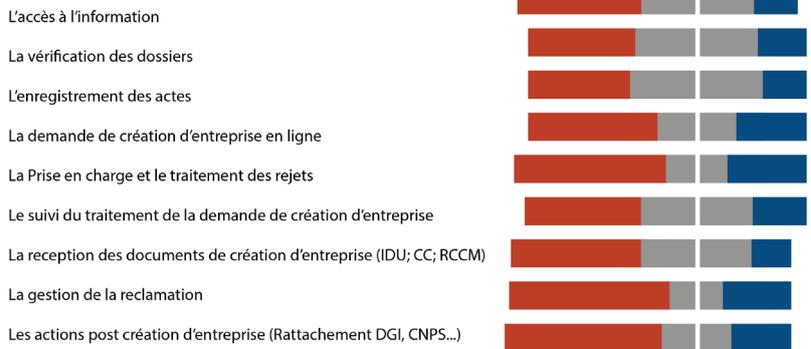
## ➤ Niveau de satisfaction des enquêtés



48% des enquêtés estiment être satisfaits des services liés à la création d'entreprise

## ➤ De tout le processus de création d'entreprise, quelle étape vous a semblé la plus difficile ?

■ Difficile ■ Facile ■ Sans avis

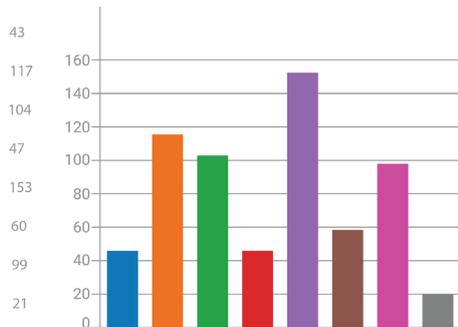


**Les étapes les plus difficiles dans le processus de création d'entreprise concernent principalement :**

- La gestion des réclamations
- La prise en charge et le traitement des rejets
- La compréhension des motifs de rejet
- Les actions post création
- La vérification des dossiers

## ➤ En dehors des éléments déjà abordés, y'a-t-il d'autres aspects que vous aimeriez voir améliorer ?

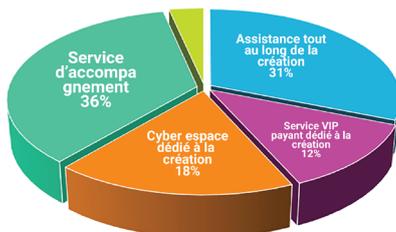
- Non, rien
- La disponibilité continue des services
- Le professionnalisme des agents
- Les coûts de la création d'entreprise
- Le délai de la création d'entreprise
- Les pièces à fournir
- Les documents mis à disposition
- Autre



**Les candidats à la création d'entreprise aimeraient également voir s'améliorer, les prestations suivantes :**

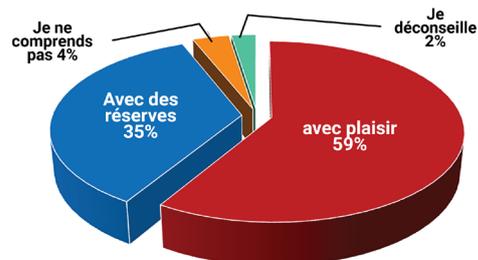
- Le délai de la création d'entreprise
- La disponibilité continue des services
- Le professionnalisme des agents
- Les documents mis à disposition

## ➤ Prestations souhaitées



82% des usagers et professionnels de la création d'entreprise, recommandent des services complémentaires d'assistance et d'accompagnement tout au long du processus de création d'entreprise.

## ➤ Intention de recommandation



59% des usagers et professionnels de la création d'entreprise seraient disposés à recommander le GUFÉ pour la création d'entreprise.



## CRÉATION DE ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALISÉES DANS LA FACILITATION DES INVESTISSEMENTS



Des Zones Économiques Industrielles seront mises en œuvre par la société ARISE, spécialisée dans la construction et la gestion de plateformes industrielles. Cette mission résulte de l'accord signé entre la société ARISE et l'État de Côte d'Ivoire.

A cet effet, Abidjan, San-Pédro et Ferkessédougou ont été désignés comme les trois villes d'implantation des Zones Économiques Industrielles (ZEI).

Une séance de travail entre le CEPICI et les principaux dirigeants de cette société, a permis d'échanger sur les modalités de l'installation du Guichet Unique dans ces Zones Économiques Industrielles.

Ce qui permettra aux investisseurs de bénéficier de tous les services d'accompagnement et de facilitation de leurs investissements (création d'entreprises, avantages du code des investissements, Aftercare), mais aussi les services connexe de banque, d'assurance, de douane, d'impôt, etc.

## SUIVI DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ENTREPRISES AGRÉÉES AU CODE DES INVESTISSEMENTS

### RESUME DES PRINCIPAUX ODD PILOTES (Objectifs de Développement Durable) AU SEIN DU CEPICI

**ODD 8 :** Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

**ODD 9 :**

- Mettre en place une infrastructure résiliente
- Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous

**ODD 12:**

- Encourager les entreprises à adopter des pratiques viables
- Promouvoir les pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics conformément aux politiques et priorités nationales
- Mettre au point et utiliser les outils de contrôle des impacts sur le développement durable des entreprises privées favorisant la création d'emplois décents et la mise en valeur des produits locaux

**ODD 15:**

- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable
- Encourager la gestion durable des forêts
- Lutter contre la désertification

## LE CODE DES INVESTISSEMENTS

La Côte d'Ivoire s'est dotée, depuis août 2018, d'un nouveau code des investissements.

Ce code des investissements établi par l'ordonnance N°2018-646 du 1er août 2018, est un ensemble de mesures incitatives mises en place dans le souci d'adapter le régime des investissements privés aux nouvelles données de l'économie, notamment les perspectives de croissance.

L'objectif principal de ce code des investissements est de :

- Favoriser et promouvoir les investissements productifs et socialement responsables en Côte d'Ivoire pour la transformation de matières premières locales.

- Encourager la création et le développement des activités orientées sur:

- La création d'emplois durables et décents.
- La production de biens compétitifs pour le marché intérieur et l'exportation.
- La promotion de la technologie, la recherche et l'innovation.

Le service agrément à l'investissement de la direction du Guichet Unique des Formalités d'Entreprises du CEPICI a pour rôle de réceptionner et instruire les demandes des investisseurs en vue de bénéficier des avantages du code des Investissements.

Il assure également, en relation avec les administrations et les organismes publics et privés concernés, la mise en œuvre des dispositions du Code des Investissements.

**Consultez le code des investissements et ses avantages sur [www.cepici.ci](http://www.cepici.ci)**



### LE CEPICI AUX PETITS SOINS DES INVESTISSEURS

Offrir un service de qualité aux investisseurs et assurer une expérience réussie des investissements. Tel est l'engagement du CEPICI.

Pour le faire, le Centre s'est doté d'un service de suivi post-investissement dénommé AFTERCARE.

La mission de ce service est d'assurer la prise en charge, le suivi des préoccupations et griefs que rencontrent au quotidien les opérateurs économiques et investisseurs, post investissement.

En d'autres termes, ses prérogatives sont de :

- Recueillir les obstacles et contraintes rencontrés pendant le cycle de vie de l'entreprise ;
- Proposer de manière concertée, des pistes de solutions ;
- Proposer des opportunités de réinvestissement ou d'expansion des entreprises.

Par ailleurs, en prélude à l'atelier de lancement qui prévoit la présentation des points focaux des différentes administrations, le service effectue des tournées auprès des investisseurs à Abidjan et à l'intérieur du pays avec pour feuille de route de présenter le service post investissement du CEPICI «Aftercare», sa mission et ses objectifs.

**Contactez le service Aftercare au  
05 85 17 00 13  
2e étage, Immeuble Memanou, Boulevard  
Clozel, Plateau, Abidjan**

### Bientôt disponible

Rapport de suivi-évaluation  
des investissements  
privés agréés  
focus 2016-2018.

Réservez votre rapport !  
[relationclient@cepici.ci](mailto:relationclient@cepici.ci) ou RDV  
sur le site internet [www.cepici.ci](http://www.cepici.ci)



\*Source: padmpme.cd

## PRESENTATION D'UN NOUVEL INDICE D'ÉVALUATION COMPARATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES "BUSINESS READY" DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

La capitale sénégalaise accueillait, du 01 au 04 mai 2023, l'atelier de présentation de l'indice d'évaluation comparative de l'environnement des affaires baptisé «Business Ready» initié par la Banque Mondiale.

La participation de la délégation ivoirienne, à cet atelier sous régional, conduite par Monsieur Alexandre Acka, Conseiller Spécial du Premier Ministre et Madame Solange Amichia, Directrice Générale du CEPICI, visait à s'approprier le fonctionnement et la méthodologie de ce nouvel indice d'évaluation, lequel indice devra être pris en compte dans l'Agenda triennal des réformes 2024-2026.

Notons que suite à l'arrêt de la publication du Rapport Doing Business portant sur l'indice d'évaluation annuelle de l'environnement des affaires intervenu en 2020, la Banque Mondiale a initié un nouvel indice

d'évaluation comparative de l'environnement des affaires intitulé Business Ready en abrégé «**B-READY**». Le but de ce projet était de contribuer au double objectif de la Banque mondiale visant à éliminer la pauvreté et stimuler la prospérité partagée.

Ce nouvel indice bâti selon le cycle de vie de l'entreprise (*sa création, son exploitation, son développement et sa liquidation*) et sa participation au marché, propose une approche plus équilibrée de l'évaluation de l'environnement des affaires sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, l'indice B-READY évaluera chaque année le climat des affaires et des investissements dans 180 économies dans le monde.



Nous restons  
à votre écoute





## CHIFFRES CLÉS DU MOIS DE MAI

### PORTEFEUILLE DES INTENTIONS D'INVESTISSEMENTS CUMULEES

**138** projets majeurs cumulés  
au 31 mai 2023

**4 597 MILLIARDS FCFA**

Volume d'investissements projetés  
(dont 2000 milliards pour la construction  
d'une ville nouvelle et d'un port à Dabou)

### AGRÉMENT À L'INVESTISSEMENT

**383,9 MILLIARDS FCFA**

Montant des investissements agréés  
cumulés au 31 Mai 2023

**80,7 MILLIARDS FCFA**

Montant des investissements agréés  
en mai 2023

**23** Nombre d'entreprises agréées

**764** Emplois prévisionnels

### CRÉATION D'ENTREPRISES

**9785** Nombre d'entreprises créées  
cumulés au 31 mai 2023

**1868** Entreprises créées en mai 2023



## SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : OPPORTUNITÉS POUR LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE

Tenu sous l'égide du ministère des Ressources Animales et Halieutiques, et en présence du Ministre SIDI Tiémoko Touré, la Directrice Générale du CEPICI, Madame Solange AMICHIA et sa délégation d'experts ont pris part au Sommet de l'Élevage d'Abidjan (SELAB), le plus grand sommet dédié à l'élevage en Côte d'Ivoire.

Organisé du 19 au 21 mai 2023, cette rencontre contribue à la réduction des importations de protéines animales et au maintien de la sécurité alimentaire.



C'est dans cette optique que le CEPICI a animé, en marge du salon de l'élevage, un panel de haut niveau, le vendredi 19 Mai 2023, sous le thème « les opportunités d'investissement dans le secteur de l'élevage et des ressources halieutiques ».

M. Laurent Bomisso, Chef de Service Attraction des Investissements Directs Étrangers au CEPICI a, lors de sa présentation, souligné le fait pour la Côte d'Ivoire d'avoir « une économie dynamique avec une croissance soutenue, des ressources abondantes et disponibles à des coûts compétitifs, des infrastructures économiques modernes, et un riche capital humain ».

Au cours de ce panel, l'expert du CEPICI a, d'une part, révélé que le CEPICI a agréé "129 milliards de Fcfa dans la filière Ressource Animale et Halieutique" depuis 2012. Et d'autre part, présenté les raisons d'investir dans ce secteur.

En effet, la Côte d'Ivoire dépend majoritairement de l'extérieur pour son approvisionnement en protéines animales. Au niveau de la production halieutique

nationale, elle ne couvre que 14% des besoins du pays. L'objectif du Gouvernement ivoirien est donc de favoriser la réduction de la dépendance de la Côte d'Ivoire et atteindre progressivement l'autosuffisance en protéines animales et halieutiques.

Parvenir ainsi, à une couverture de 70% des besoins en produits animaux et de 65% des besoins en ressources halieutiques à l'horizon 2026 par les productions nationales.

Notons que le secteur de l'élevage ivoirien a recensé, à ce jour, plus de 50% d'investissements locaux. Fort d'un tel constat, le CEPICI a, aujourd'hui, pour gageure de promouvoir massivement l'investissement dans ce secteur ; afin d'accroître considérablement le nombre d'entreprises dans cette filière et d'inciter les acteurs qui pourraient contribuer à réaliser les objectifs du PND 2021-2025.

En outre, le Centre a encouragé la jeunesse ivoirienne à se lancer dans le secteur de l'élevage et des ressources halieutiques, tout en s'assurant de la présence effective du CEPICI, qui jouera un rôle majeur dans la réalisation de leurs projets à travers :

- l'assistance
- la structuration
- l'accompagnement dans la création du capital relationnel dont ils ont besoin (surtout le capital humain) pour accroître leurs activités et les amener à être les futures élites de ce pays.





# NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS VOTRE INVESTISSEMENT

LE GUICHET UNIQUE DE  
L'INVESTISSEMENT EN CÔTE D'IVOIRE

## Direction Générale

Immeuble MEMANOU, 1er & 2eme  
etage de Blvd Clozel, Plateau, Abidjan  
Téléphone : +225 27 20 31 14 00  
Fax : +225 27 20 31 14 09  
[www.cepici.ci](http://www.cepici.ci)

## Guichet Unique des Formalités d'Entreprise

Immeuble Grand siècle, 2<sup>eme</sup>, 3<sup>eme</sup> & 4<sup>eme</sup> etage  
carrefour PISAM, Cocody Abidjan  
Téléphone : +225 25 22 01 79 00 | 01 | 14  
fax : +225 27 20 30 23 94  
[www.225invest.ci](http://www.225invest.ci)

## Suivez-nous

-  CEPICI Officiel
-  CEPICI Officiel
-  CEPICI Officiel